

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 42

Artikel: Onna deint qu'a dâi grantès racenès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il s'appuie contre le marbre, sur lequel il laisse reposer ses deux coudes, puis nous remercie de cette marque de sympathie en termes on ne peut plus simples et sur un ton tenant plutôt de la conversation que du genre oratoire. Mais rien de plus agréable et de mieux dit.

Peu à peu, l'orateur change de pose; les bras se dégagent de leur appui; le geste s'accroît, les images abondent et se pressent, l'énumération des faits coule de source, le programme de l'homme politique s'affirme dans toute sa franchise et sa loyauté; la voix prend des intonations graves, pénétrantes, et, sous l'impression de cette magnifique improvisation, de cette éloquence rare, de ces arguments respirant tous des convictions bien arrêtées, une ligne de conduite nettement tracée, et et une volonté de fer, chacun reste convaincu que l'infatigable chef de la gauche a pour lui l'avenir!

Pendant que tous se serrent autour de l'orateur et le félicitent, un grand plateau couvert de verres à pied est déposé sur la table. M. Gambetta, qui connaît parfaitement les Vaudois, jette un regard sur ce plateau et dit avec un malin sourire: « J'aperçois des verres, mais je ne vois pas qu'on les remplisse. » Il fut compris, car quelques minutes après, le meilleur vin du crû perlait dans le cristal.

Tout à coup M. Cérésolle débouche d'une pièce voisine et tombe au milieu d'un groupe de démocrates de la plus belle eau. L'ancien président de la Confédération respire la gaieté et le bien-être; on voit que la course du Simplon et l'air des hauteurs lui conviennent. Il se sent chez lui, se montre fort aimable avec tout le monde, donne par-ci par-là des poignées de mains et trinque avec nous de la meilleure grâce.

La Minerve du tableau de Gleyre, qui décore le fond du salon, heureuse à la vue de cette scène touchante, veut aussi s'égayer et se mettre de la partie en nous favorisant d'un air de flûte. Mais ce n'est qu'avec de grandes difficultés quelle tire quelques sons de cet instrument, et fait une singulière grimace. Les *Grâces* qui l'entourent paraissent s'en amuser beaucoup et finissent par reporter leurs tendres regards sur M. Gambetta, dont la musique oratoire, le discours éloquent, habilement nuancé, brillant de périodes harmonieuses et d'images poétiques, les a plus vivement touchées que la flûte de la déesse.

La belle coupe remplie d'un vin généreux est ensuite inaugurée. A ce moment, quelqu'un de la compagnie s'écrie en s'essuyant le front: Quelle belle journée, et comme il faisait chaud pour monter ici!

M. Gambetta, qui émaille toujours la conversation de quelques traits d'esprit et de bons mots, ajoute: « Oui, et c'est le cas de dire, que cette coupe s'approche de mes lèvres. »

Et la coupe de circuler.

Les adieux se font sans cérémonie. M. Gambetta serre cordialement la main de chacun et nous fait espérer que ce ne sera pas la dernière fois que nous

aurons le plaisir de passer quelques instants ensemble.

« Mais une autre fois, Messieurs, plus de cela, dit-il du ton le plus aimable, et en nous montrant la coupe... c'est trop beau, ce n'est pas démocratique. »

L. M.



Les bans de vendange.

L'article patois publié dans notre précédent numéro faisait allusion à la manière dont on décide dans certaines localités de notre canton si les bans de vendange peuvent être levés. Voici en quoi consiste cet ancien usage, du reste généralement connu. On remplit un sac de raisins; ce sac est placé sur un vigoureux cheval, et le syndic du village enfourche sac et cheval. L'huissier municipal administre alors à la bête quelques bons coups de fouet, et si, après une course d'une heure faite dans les environs le sac est quelque peu humecté, la levée des bans est ordonnée.

Si l'opération a déjà été tentée nous ne pensons pas que le sac ait souffert de l'humidité, car dimanche dernier un ouvrier de Lausanne, qui rapportait dans un mouchoir blanc quelques grappes de raisins du vignoble en question, nous disait ingénument à son arrivée: « Jamais je n'ai vu autant de monde en chemin de fer; jamais je n'ai été bousculé et cogné de pareille façon... mais je m'en fiche, mes raisins n'ont point de mal. »

D'un autre côté on nous cite cette jolie réponse attribuée à un bourgeois de Montmagny, lors des jours froids et pluvieux qui ont précédé le temps superbe dont nous jouissons. Quelqu'un lui demandait: *Eh bin David, coumeint vont lè resins pè tzi vo?*

— *Oh ma fâi, ce ci teimps dourè, ne vein to drâi contrè lo Sonderbon.*



Onna deint qu'a dâi grantès racenès.

Bibelin avâi gaillâ mau âi deints; quâsu la mâiti dè sè martés étiont bornus. On dzo que l'étâi z'u tsi lo martsau po s'ein fèrè traîrè ion, l'avâi faillu duè fortès trevounès po l'aveintâ, que cein avâi fè vâirè lè z'épèluès à noutron coo.

— Diéro est-te, que fâ, quand la deint fut frou?

— Oh! por té, n'est rein.

— Chefâ! Chefâ! tè vu pâyi, n'est què justo!

— Eh bin, met soixanta centimes.

— Oh diable coumeint te lâi va?... te lâi a étâ dou coups; à veingt centimes pè coup, est-te pas prâo?

— Oh bin ste vâo.

Pâyâ et sè trovâ soladzî po on part dè teimps; mâ on deçando que sè trovâvè âo martsî dè Lozena, vouaiquie la tэта que coumeincè à lâi bordenâ, et on marté que lâi fasâi dâi lanchès épouâreintès. Souffressâi bin tant, que tracè tsi on dentistre qu'on lâi dit américain po cein que trait lè deints à la mouâda dè per lè. Cé marté fut vito accrotsî et Bibelin ne cheinte quâsu rein, mâ diabe lo mein de

n'êcu nâovo que cein lâi cotâ. L'eut bio marounâ et derè que lo martsau lâi avâi étâ dou coups po quaranta centimes, rein ne fe ; faillu aboulâ la picè dè cinq francs.

La senanna d'après, l'a remé mau âi deints et revâ tsi lo martsau, qu'avâi su l'affèrè dè Lozena et que sè peinsâ : atteinds, vilho rance, pisque te renasquè dè pâyî, te lo cheintré stu iadzo.

— Porrâ-tou pas, que fâ Bibelin, la traîrè à l'améritiaine, que cein va tant châ, que cein sè fâ quie : ni vu, ni connu ?

Lo martsau tenaillè on pou la deint avoué lè dâi et repond : po cliaziague n'ia pas moïan ; l'améritiaine ne vaut rein, la faut traîrè à la *fribordzâise*.

— Cein fâ-te mau ?

— Ao ouai ! et cein va onco lo mâiti pe rudo.

Adon lo martsau fâ chetâ Bibelin su onna vilhe chaula qu'avâi z'âo z'u étâ eimpaillâ dein lo teimps, mâ la paille étâi use et cein resseimbiâvè à n'on fond dè vilho croubelion ; enfin quiet : y'avâi on gros perte. Quand fut quie dessus, lo martsau lâi einvortolhiè la deint avoué on bet dè fiçalla dè pousta et attatsè l'autro bet à n'on cliiou et lâi dit : Tin-tè ! Adon lo martsau preind on pequiet ein fai, va derâi la chaula, sè cliieinnè on bocon, et, *pan !*... lâi administrè du dézo la chaula, pè lo perte dè la paille, onna poncenâie que fe rechâotâ lo pourro Bibelin à dou pi de hiaut. Ma fâi lo marté fut frou asse râi què bâlla, mâ lo pourro coo fasâi dâi cabriolès pè lo pâilo ein sè tegneint d'n'a man la djoûta et dè l'autra la pliace iô l'avâi reçu la touzenâie, et fasâi dâi djeins à vo fèrè mau. Portant la douleu botsâ et ye sè remette on pou.

— Eh bin, se fe lo martsau : cein va-te pas bin ora ; on lâi arâi rein pu à l'améritiaine !

— Compto bin què na qu'on lâi arâi rein pu, que reponde Bibelin, avoué dâi racénés coumeint cein, que vont tantqu'âi coussès, kâ y'é prâo cheintu quand le sè sont décrotchès, que cein m'a fé onna mau dè diablo pè lè derrâi.

Vingt-quatre heures en lieu sûr.

Toute médaille a son revers et il n'est pas de roses sans épines ; ces adages antiques et respectables ont été reconnus vrais cette année par maints émules de Mars, qui, durant les agréables services qu'ils ont faits pour la plus grande gloire de leur patrie et de leurs colonels, ont cherché et sont parvenus à cueillir beaucoup de roses et à boire jusqu'à la lie la coupe des plaisirs, sans se douter ni des amertumes qui suivent ceux-ci, ni des épines cachées sous les pétales odorantes de celles-là.

Mais passons ; le revers de la médaille, le côté désagréable commence d'ordinaire ainsi. Un jour que l'on vague tranquillement à ses affaires, l'on aperçoit M. l'huissier du Préfet, lequel s'empresse de vous reconnaître et de venir, le sourire sur les lèvres, vous saluer. Une légère méfiance se glisse dans votre cœur ; cependant l'on fait bonne mine à mauvais jeu. Lors le susdit huissier tire mystérieusement d'une poche un billet qu'il vous présente délicatement, et vous lisez :

« Le préfet du district de Lausanne somme le nommé X. de revêtir les prisons du district, etc. »

Voilà qui est fort ennuyeux, pensez-vous, tandis que vos

joues se colorent d'un léger incarnat et que M. l'huissier vous salue sardoniquement.

Quelques jours après, à la brume, en catimini, vous gravissez les Escaliers-du-Marché et vous sonnez à la porte de l'Evêché : crac, un ressort joue et vous voilà dedans. La première chose qui frappe les regards est une sorte de Cerbère, qui est le garçon de l'hôtel. « Suivez-moi, dit-il. » Tout dans ces lieux commande l'obéissance et vous voilà suivant le garçon qui s'illumine d'une lanterne et vous conduit devant le maître de céans, qui vous demande le but de votre visite. Vous lui tendez le billet remis par M. l'huissier du Préfet, et, par un admirable effet de son style, un signe de tête vous dit qu'on vous adopte, qu'on va se mettre en quatre pour vous recevoir dans la maison, dont vous êtes devenu l'enfant. Votre nom dûment inscrit, l'évêque, — pardon le géolier, — vous ordonne de le suivre et vous voilà bientôt en face d'une porte qui semble comme fatiguée des ferrures dont elle est chargée. C'est celle de votre cellule que le géolier vous fait visiter en vous indiquant l'usage des divers objets qui la meublent, après quoi il vous souhaite le bonsoir.

Comme il fait nuit et qu'on ne voit rien, on s'empresse de se fourrer entre deux draps. Vous êtes à peine endormi que le *kangourisme* (voir Tœppfer) commence à vous désoler, mais vous êtes jeune et répondez par de sonores ronflements aux attaques sanguinaires de vos ennemis.

Pendant votre voisin entendant un bruit insolite dans la chambre à côté se lève et appelle. Ohéee!.. dors-tû? tant et si bien que vous voilà éveillé croyant à un incendie ou à une tentative d'assassinat. Et la voix continue à se moduler, sinistre, dans les ténèbres qui pèsent sur ces lieux pleins d'effroi!..

Et vous voilà écoutant de toutes vos oreilles, ce qui vous conduit à découvrir que la voix sort de la chambre voisine par un trou pratiqué clandestinement dans la paroi. Une conversation s'engage et les heures passent.

Aux premières lueurs du jour, en prévision de tout ce qu'il y aura à voir, on se lève et l'on commence l'inspection minutieuse du boudoir officiel.

Il est sûr que les boudoirs sont toujours rians par leur décoration ; celui-ci ne déroge à cette règle que par la couleur ; dessins noirs sur fond jaune ; mais les décorations visent évidemment à la gaité, moins policée il est vrai que celle des boudoirs des filles d'Eve, mais admirablement appropriée aux besoins du local et de ses habitants.

Du haut au bas des parois ce ne sont que Vénus, pompiers, tambours-majors se saluant ou se lançant des regards terribles ! Ci un capitaine, qui doit dire de fort galantes choses à une dame appuyée au pied d'un lit ; là un cavalier auquel soit parti pris, soit incapacité on n'a pas mis de tête.

Des propos épicés, quelque vers, la carte du menu de l'hôtel au-dessous du portrait de l'hôte, remplissent les intervalles des dessins, à tel point qu'il est heureux que beaucoup de choses se ressemblent, car un jour ne suffirait pas à les examiner.

A une heure quelconque, mais juste à point, arrive le garçon de la veille, qui vous offre à déjeuner, la tête passée dans un guichet pratiqué au milieu de la porte.

On lui fait son portrait tout en lui demandant la carte du jour. Matin : café au lait ou potage au *grietz*.

Soir : idem.

Midi : Bouillon ou potage au *grietz*

Pain à discrétion, pas de vin, pas de liqueurs, pas de tabac.

« O garçon ! si tu ne veux pas me voir mourir d'inaition, cours, vole, mets toute la cuisine en l'air et apporte-moi aussi vite que tes longues jambes te le permettront une tasse de ton moka, mets y trop de sucre et prends garde de la verser ; va et je te ferai mon héritier et je penserai à toi dans l'autre monde. »

Suivant le choix, moka ou *grietz* vous sont apportés et vous vous livrez aux douces satisfactions de la gastronomie.

Pourtant, après déjeuner, la chambre visitée et la liaison établie avec votre voisin, vous avisez au moyen de passer le temps.

Le voisin n'étant pas suffisamment spirituel pour causer